III

HEXAMÈTRE ET MÉTRIQUE VERBALE

PAR J. HELLEGOUARC'H
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne
1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris, Cedex 05

A propos de : L. DE NEUBOURG, *La base métrique de la localisation des mots dans l'hexamètre latin* (Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van Belgie, Klasse der Letteren, Jaargang 48, n° 119) : Bruxelles, 1986, 239 pages.

Pendant longtemps, les auteurs qui se sont occupés de métrique latine se sont orientés dans deux directions différentes : il y a eu, d'une part, ceux qui, de J. LA ROCHE[1] à G. E. DUCKWORTH[2], pour ne citer que ces deux exemples significatifs, se sont attachés à la structure métrique proprement dite, c'est-à-dire principalement au décompte et à la répartition dans le vers des dactyles et des spondées, d'autre part, J. MAROUZEAU et ceux qui l'ont suivi, qui se sont intéressés aux problèmes stylistiques liés à l'ordre et à la disposition des mots en latin, en prose, mais aussi en vers[3]. Pourtant, depuis plusieurs dizaines d'années, quelques spécialistes ont manifesté leur intérêt pour la « métrique verbale », c'est-à-dire pour la science qui, sous une forme ou sous une autre, s'est préoccupée du rapport entre la place des mots dans le vers et leur forme prosodique[4]. L'auteur de ces lignes a lui-même participé à ce mouvement, notamment, il y a trois ans, en appliquant à l'hexamètre latin[5] les découvertes de Milman PARRY relatives à la structure de l'hexamètre grec[6] et, à nouveau, dans ce numéro même de la *Revue*[7]. L'importance du livre de L. DE NEUBOURG, qui s'était déjà signalé par quelques

1. J. LA ROCHE, *Der Hexameter bei Vergil*, dans *Wien. St.* 23, 1901, p. 121-142.

2. G. E. DUCKWORTH, *Vergil and classical hexameter poetry. A study in metrical variety*, Ann Arbor, 1969.

3. J. MAROUZEAU, *Traité de stylistique latine*[5], Paris, Les Belles Lettres, 1970 ; cf. aussi pour la recherche de l'harmonie dans l'organisation verbale, N. I. HERESCU, *La poésie latine. Étude des structures phoniques*, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

4. Citons comme exemples marquants les travaux sur l'intermot trochaïque de J. PERRET, *Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin*, dans *R. É. L.* 32, 1954, p. 183-199 ; *Le partage du demi-pied dans les anapestiques et dans l'hexamètre*, *Ibid.* 33, 1955, p. 352-366 et l'ouvrage de J. GÉRARD, *La ponctuation trochaïque dans l'hexamètre latin d'Ennius à Juvénal. Recherches sur les modalités de l'accord entre la phrase et le vers*, Paris, Les Belles Lettres, 1980. Sur le même problème, il faut aussi signaler les études de P. TORDEUR, et principalement sa thèse de doctorat soutenue à Bruxelles en 1985 : *Recherches sur l'hexamètre latin, d'Ennius à Sidoine Apollinaire (Fréquence et localisation des types de mots)* (dactylographiée).

5. J. HELLEGOUARC'H, Fabricator poeta : *Existe-t-il une poésie formulaire en latin?*, dans *R. É. L.* 62, 1984, p. 166-191.

6. M. PARRY, *L'épithète traditionnelle dans Homère. Essai sur un problème de style homérique*, Paris, Les Belles Lettres, 1928 = *The making of homeric verse*, Oxford, Clar. Pr., 1971, p. 1-190.

7. *Les yeux de la marquise... Quelques observations sur les commutations verbales dans l'hexamètre latin*, ci-dessous, p. 261-281.

articles remarqués sur la question[8] résulte du fait qu'il représente dans une certaine mesure l'aboutissement de ces différents travaux en en opérant la synthèse et en faisant le point sur l'évolution que ces études ont subie depuis quelques dizaines d'années.

L'objet du livre est l'analyse des éléments qui commandent la répartition des mots dans le vers. Cette dernière se fait suivant une double contrainte : grammaticale et métrique. J. MAROUZEAU subordonnait la seconde à la première, autrement dit pensait que, même dans le vers, l'ordre des mots dépendait avant tout des usages et règles grammaticales commandant les dispositions verbales ; c'est la thèse que j'ai défendue dans mon travail sur le monosyllabe[9], mais, il est vrai que dans ce dernier cas les contraintes métriques sont pratiquement inexistantes. En revanche, pour tous les autres types, L. DE NEUBOURG soutient qu'ils sont soumis au phénomène de la « localisation », c'est-à-dire que l'ordre des mots est largement commandé par des considérations métriques. Ce qu'il constate en effet, et qu'il démontre par divers tableaux statistiques (cf. en particulier le tableau I, p. 35), c'est que tel type de mot que sa prosodie permettrait de placer en divers endroits du vers n'en occupe finalement qu'un nombre réduit : par exemple 2/5 pour les mots dactyliques, 1/5 pour les bacchiaques, 3/11 pour les spondaïques ; de plus, cette localisation est en quelque sorte permanente, car elle ne subit pas d'évolution sensible au cours des années.

Partant de cette constatation générale, il étudie les problèmes fondamentaux de la construction du vers qui sont liés plus ou moins étroitement aux structures verbales : position des mots et des intermots, spécialement des césures, structure verbale des clausules, cas particulier des intermots trochaïques, problème des diérèses, rôle des interférences entre l'ictus métrique et l'accent de mot. Sans entrer dans tous les détails, je dégagerai les aspects essentiels de cette recherche en indiquant mes points d'accord avec l'auteur, mais aussi mes réserves sur quelques autres.

Sur les intermots et les césures (chap. IV), L. DE NEUBOURG prend une position à la fois saine et claire. Il affirme que tous les intermots n'ont pas même valeur, qu'il y a entre eux une hiérarchie en fonction du sens et du volume prosodique du mot ; les plus importants sont ceux qui coïncident le plus fréquemment avec une ponctuation forte ; or, ce sont ceux où se trouvent les césures principales : penthémimère (P), hephthémimère (H) et trihémimère (T). Quant à la césure, il la définit avant tout comme un phénomène métrique et, pour en faire comprendre le mécanisme, il fait une distinction entre hexamètre abstrait et hexamètre concret : la césure se situe en un point d'articulation existant dans l'esprit du poète comme dans l'attente de l'auditeur ; il y a une tendance à faire coïncider structure syntaxique et structure métrique qui se manifeste le plus évidemment en fin

8. Citons particulièrement *Mots longs après les diérèses médianes de l'hexamètre latin*, dans *Pallas*, 24, 1977, p. 45-79 ; *Sprachlicher und metrischer Zwang bei der Stellung von Adjektiv und Substantiv im lateinischen daktylischen Hexameter*, dans *Glotta*, 56, 1978, p. 102-122 ; *La « localisation » des bacchées dans l'hexamètre latin*, dans *Latomus*, 42, 1983, p. 31-57.

9. J. HELLEGOUARC'H, *Le monosyllabe dans l'hexamètre latin. Essai de métrique verbale*, Paris, C. Klincksieck, 1964.

de vers ; l'art du poète réside dans la recherche d'une harmonie entre ces deux structures. Fort justement aussi, il donne, toujours en se fondant sur la fréquence des ponctuations fortes, une importance aux points d'articulation qui se situent en dehors des césures traditionnelles, principalement à la diérèse entre le premier et le deuxième pied. Sa conclusion, à laquelle je souscris totalement pour avoir moi-même exprimé la même idée, est que « le poète recherche indiscutablement un vers à penthémimère ou le type de vers où figure la combinaison trihémimère et hephthémimère » (p. 57) ; il y a donc deux principaux types de césure : la césure simple P et la césure double T H.

La structure de la clausule qu'il étudie ensuite (chap. v) ne peut qu'apporter une totale confirmation à sa thèse de la localisation ; il faut particulièrement relever une observation importante à propos des clausules exceptionnelles : chez Virgile, il y a un affaiblissement de l'influence d'Homère dans leur construction, mais, en même temps, le poète veille à ce que les clausules de type homérique manifestent très clairement leur origine. A leur propos, L. DE NEUBOURG aborde surtout l'incontournable problème des rapports entre l'*ictus* métrique et l'accent de mot qui domine une bonne partie de la seconde moitié du livre. Tout en affirmant que l'organisation des clausules était d'ordre métrique (p. 75), il souligne, en traitant quelques problèmes relatifs à cette organisation, le rôle qu'y joue l'accent de mot ; il montre la même chose à propos des intermots trochaïques (chap. VI) sur lesquels beaucoup, sinon tout, a été dit après les articles de J. PERRET et le livre de J. GÉRARD sur la question[10], en observant que « tout intermot trochaïque implique... aussi bien la coïncidence entre l'*ictus* et l'accent que le caractère dactylique du pied » (p. 83) ; mais ensuite, reprenant la remarque de J. PERRET à la suite de H. DREXLER[11] sur la fréquence d'un mot iambique après un intermot trochaïque dans les pieds I, II et III, il l'attribue au fait que, ainsi, dans la partie centrale du vers, « la fâcheuse coïncidence entre l'*ictus* et l'accent pouvait être évitée ou du moins affaiblie... grâce à l'adjonction d'un mot ou d'une structure iambique » (p. 103) ; ainsi s'expliquerait selon lui le développement de la césure hephthémimère dans le cas d'un intermot trochaïque 3e. Il se peut, et il s'agit bien là, en effet, d'un aspect fondamental de la structure de l'hexamètre latin par rapport à celle de l'hexamètre grec ; on remarquera cependant que cette césure hephthémimère s'imposait presque inévitablement dans la mesure où la penthémimère n'existait pas dans ces vers par définition et où une ponctuation ou même une articulation syntaxique prononcée n'était pas bien venue à l'intermot trochaïque.

Après un chapitre VII consacré aux diérèses, dont l'aspect le plus intéressant est à mes yeux, je l'ai déjà dit, la prise en compte dans le rythme du vers de celle qui intervient fréquemment entre les pieds I et II, en rapport le plus souvent avec un enjambement, L. DE NEUBOURG résume ses obser-

10. Cf. *supra*, n. 4.

11. H. DREXLER, *Hexameterstudien*. II : *Iambische und spondeische Wörter vor der semiquinaria* ; III : *Verse mit überwiegender semiquinaria : Wortschluss nach der vierten Hebung oder der vierten Senkung* (Theses et studia philologica Salmanticensia, 5), Salamanque, 1953.

vations dans une brève conclusion intermédiaire en affirmant, p. 136, d'une façon à mon sens quelque peu excessive, que « les tendances très nettes qui président à la localisation des intermots trouvent leur origine dans des considérations qui relèvent de la métrique et non point de la syntaxe ou de la stylistique ».

Dans le chapitre VIII, qui constitue à lui tout seul sa troisième partie, il en vient à reprendre sur un plan plus large et systématique le problème de l'*ictus* et de l'accent. Il expose très clairement les différentes doctrines relatives à cette question et prend position sur le problème d'une façon à la fois prudente et judicieuse. Constatant que les modalités de l'adoption des vers grecs par les Latins sont obscures, il admet que ceux-ci ont emprunté un mètre étranger en s'efforçant de lui conserver son originalité, mais qu'ils ont respecté leur propre langue en modifiant quelque peu leur modèle ; il adhère tout à fait à l'opinion défendue par E. LIÉNARD[12], et que je partage totalement, de l'existence vraisemblable de niveaux de langue et d'un caractère non naturel de l'hexamètre littéraire en rapport avec les goûts plus ou moins artificiels de l'époque classique (p. 146), et admet que la difficulté relative à la nature de l'accent latin (accent de hauteur ou accent d'intensité) « se voit partiellement résorbée par une solution intermédiaire, selon laquelle l'intensité était propre à l'accent naturel, courant dans les couches plus larges de la population, et qui suppose une période où seules les couches supérieures connaissaient une accentuation musicale artificielle » (p. 143, n. 10). Hypothèse d'autant plus facile à accepter que, comme le rappelle L. DE NEUBOURG, on reconnaît aujourd'hui à peu près unanimement, parce que cela se fonde sur une constatation expérimentale indiscutable, qu'il n'y a pas de frontière étanche entre accent musical et accent d'intensité. L'auteur résume ses observations dans deux tableaux (XI et XII, p. 147-148) indiquant au cours de toute la littérature latine, d'Ennius à Stace, les taux de fréquence de la coïncidence aux différents pieds du vers ; mais, des pourcentages généraux du tableau XI, il croit devoir mettre à part ce qu'il appelle les « homodynes fortes », c'est-à-dire celles où la coïncidence ne se produit pas sur un monosyllabe ; je ne puis qu'être réservé à l'égard de cette distinction, car elle part du principe de la « faiblesse accentuelle » (p. 147) des monosyllabes, dont je me propose de montrer dans un prochain article qu'elle ne peut être admise en bloc et sans nuances. Sont examinés ensuite les cas d'accentuation incertaine, notamment les types *armaque* et *armentaque* qui ont fait l'objet d'études attentives, principalement de J. SOUBIRAN[13]. Tout en partageant assez largement les vues de ce dernier sur l'accentuation de la pénultième dans ce type de mots (*armaque*, *armentaque*), il admet, avec la prudence déjà constatée, qu'il a pu exister un certain flottement dans l'accentuation de ces mots. Cela dit, je pense qu'il est excessif de vouloir à tout prix, dans ce cas comme dans d'autres précédemment indiqués, donner la priorité aux caractères métriques par rapport aux données

12. E. LIÉNARD, *Le latin et le carcan de l'hexamètre*, dans *Latomus*, 36, 1977, p. 597-622.

13. J. SOUBIRAN, *Sur les mots de type* armaque *dans l'hexamètre latin*, dans *Pallas*, 14, 1967, p. 39-58 ; *Sur les mots de type* armentaque *dans l'hexamètre latin*, *Ibid.* 15, 1968, p. 57-101.

syntaxiques et stylistiques. Est-ce que par exemple la préférence concédée au 4e pied pour les mots du type *armentaque* sur laquelle il s'interroge n'est pas due en grande partie au fait qu'ainsi se réalise la concordance de l'articulation syntaxique avec la césure penthémimère?

L. DE NEUBOURG aborde enfin les problèmes tenant au « caractère rythmique du pied » (p. 156 sq.), c'est-à-dire à la répartition des dactyles et des spondées. Il présente des tableaux indiquant cette répartition dans les différentes œuvres et chez les différents auteurs, ainsi que celle des divers schémas métriques (D S S S, etc.) ; mais de nombreuses études ayant déjà été effectuées sur ce point, dont celles que j'ai mentionnées au début de ce développement, notre auteur, malgré toute sa diligence, ne peut guère nous apporter d'élément nouveau. Il constate les différences importantes qui apparaissent sur ce point entre l'hexamètre latin et l'hexamètre grec qui découlent selon lui du rôle de l'accent et de la plus grande autonomie du mot latin. Ces conclusions sont valables en effet ; il aurait toutefois été utile de souligner bien plus qu'il ne le fait que la divergence essentielle apparaît au 3e pied où les poètes grecs placent la majorité de leurs dactyles en se ménageant la possibilité de la césure trochaïque 3e (F). Je ne suis pas convaincu qu'il ait raison de contester le rôle d'indicateur de rythme aux dactyles fréquents au premier pied, car, même si ces derniers sont plus rares aux pieds II, III et IV, ils sont cependant trop nombreux pour que leur présence puisse avoir l'air de se heurter à un véritable empêchement, surtout si l'on se rappelle que la langue latine était par nature moins fournie en dactyles que la langue grecque. Un autre élément de réserve : L. DE NEUBOURG a l'air de rapprocher fâcheusement la structure de la clausule de l'hexamètre, avec la présence quasi obligatoire du dactyle 5e, de celle des vers catalectiques (p. 164), mais il s'agit peut-être d'une obscurité de rédaction. Je pense qu'il convient en tout cas de rappeler et d'affirmer que, contrairement à ce qui se passe dans les vers catalectiques, le dernier pied (VI) est complet et a le même nombre de mores (4) que les autres et que, s'il est toujours un spondée, c'est en vertu de la tendance, soulignée notamment par J. PERRET, à l'allongement d'une brève à la fin d'un membre rythmique ou métrique[14] qui transformerait le dactyle 6e en crétique.

Le dernier chapitre, le chapitre IX, est consacré à ce que l'auteur appelle les facteurs déterminants secondaires de la localisation des mots : caractère consonantique ou vocalique de la partie initiale ou terminale des mots, liaisons syllabiques, élisions, etc. Sur ce dernier phénomène, je rappellerai brièvement que je suis loin d'être totalement d'accord avec la thèse de J. SOUBIRAN[15] sur la pratique de la synalèphe, mais qu'en revanche je conviens volontiers que « ce phénomène est loin d'être uniforme » (p. 171), ce qui était d'ailleurs la conclusion de mon compte rendu de l'ouvrage de mon collègue toulousain[16]. Quoi qu'il en soit, un tableau très détaillé de la répartition de fréquence des élisions (tableau XVI) nous permet de nous faire

14. L. DE NEUBOURG rappelle, p. 31, que c'est notamment la thèse de E. G. O'NEILL, *Word-Accents and final syllables in latin verse*, dans *T. A. Ph. A.* 71, 1940, p. 335-359.

15. J. SOUBIRAN, *L'élision dans la poésie latine*, Paris, C. Klincksieck, 1966.

16. Dans la *R. Ph.* 41, 1967, p. 334-338.

une idée très précise de la pratique de chaque auteur à ce point de vue. Il accorde enfin une brève attention aux facteurs grammaticaux et stylistiques, rappelant par exemple la tendance à placer les adjectifs devant la penthémimère ; il reste cependant dans ce dernier domaine un champ assez vaste à défricher si l'on veut bien prendre en compte non pas le mot isolément, mais l'ensemble dans lequel il s'insère, et notamment les groupes syntagmatiques.

Dans la conclusion est bien entendue rappelée la thèse de la priorité donnée aux facteurs métriques dans les dispositions verbales, mais, pour ma part, je retiendrai surtout la réponse apportée à ceux qui seraient rebutés par le caractère presque mécanique et formaliste de l'art de la versification qui se dégage de ce genre de recherche ; observation capitale et qui me touche dans la mesure où j'ai essayé moi-même d'y répondre dans un article récent[17] qui mettait également en lumière des éléments de cette sorte. Cette réponse, c'est que l'art d'un grand artiste consiste justement à savoir dépasser cet aspect purement formaliste, si bien que « la convention métrique se voit partie intégrante de l'essence même du discours poétique » (p. 193).

Cette analyse s'est efforcée de mettre en lumière la richesse du travail de L. DE NEUBOURG en raison de l'importance des problèmes qu'il soulève et s'efforce de résoudre. J'ai loué à diverses reprises la clarté, le bon sens et la mesure avec lesquels il le fait. On regrettera peut-être le caractère un peu trop théorique du développement, qui mériterait d'être, un peu plus fréquemment qu'il ne l'est, illustré par des exemples (mais il y a d'heureuses exceptions, par exemple p. 94-99). L'ouvrage est complété, en plus des dix-neuf tableaux insérés dans le texte et auxquels j'ai fait référence à plusieurs reprises, par vingt-deux tableaux hors texte indiquant le pourcentage de répartition dans tout le *corpus* de chacun des types prosodiques attestés. La bibliographie est très riche et contribue heureusement à l'effort de synthèse réalisé par l'auteur qui a su l'exploiter de façon efficace ; je n'en regrette que plus l'absence du nom de N. I. HERESCU dont la référence pourtant s'imposait, tant à propos du problème de l'*ictus* et de l'accent que de celui de la recherche de l'harmonie dans l'organisation verbale (p. 181 sq.).

L. DE NEUBOURG a incontestablement réalisé un grand livre, qui restera sans doute un classique des études sur l'hexamètre et qui de plus — mérite important — sera propre à suggérer de nouvelles recherches.

17. *Fabricator poeta*, cf. *supra*, n. 5.